

COMMUNE DE ST PARDOUX LA CROISILLE
PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29AVRIL 2015

Conseillers présents : ALBARET Dominique, MIGINIAC Christian, PEYRAMAURE Claire, FAUCHÉ Cécile, PECHADRE-MONTANDON Stéphanie, JANICOT Arnaud

Excusés : ADNOT Claudine (procuration à Dominique Albaret, PLAS Emilie (procuration à Cécile Fauché) FAISY Gérard, (procuration à Christian Miginiac)

Stéphanie PECHADRE-MONTANDON est nommée secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- Délibération portant sur la date et la question précise du référendum (à préciser sur demande de la Préfecture)
- Chemin de la Cisternie : délibération à reprendre
- Questions diverses

Monsieur le Maire ouvre la séance par la lecture du procès verbal du 14 avril : PV approuvé

Débat portant sur la date et la question précise du référendum (à préciser sur demande de la Préfecture)

Suite à l'avis défavorable du Préfet, l'idée d'un référendum est abandonnée à l'unanimité (9 votants, 9 pour). En effet, la demande d'avenant de la Société SAMEOLE concerne les chemins d'accès pour l'éventuelle future construction du parc éolien et ne remet pas en cause son existence, le préfet ne pourrait tenir compte du résultat de la consultation qui ne servirait alors à rien.

Chemin de la Cisternie : délibération à reprendre

Mme Peyramaure étant concernée par ce sujet quitte la salle du conseil afin de ne pas prendre part aux discussions et à la délibération.

Le quorum n'étant plus atteint (5 présents), la délibération est reportée au prochain conseil

Questions diverses

- 8 mai : cérémonie à 11h suivi d'un apéritif à la salle des fêtes. Un repas est organisé à la Ferme Auberge du Theillet. Les réservations sont prises auprès de Nathalie ou de François MIGINIAC.
- Les cantonniers doivent être titulaires d'une capacité pour conduire un tracteur dans le cadre de leur activité professionnelle : le CASES. Il est décidé de faire passer cet examen à Randy Neige : coût 600 €
- référents suppléants MARPA (Maison d'Accueil Rurale pour Personnes Agées) : réunion 18 mai -10h à salle des fêtes de Marcillac : des personnes seront habilitées pour mener une enquête de faisabilité (pour la MSA qui pilote le projet), auprès des personnes âgées de 65 à 80 ans de la commune.
- Stéphanie PECHADRE demande qu'un deuxième conteneur poubelles soit installé au Theil pour la période estivale.
- Suite à l'information obtenue par la DDT, Stéphanie PECHADRE demande à ce qu'un courrier de la mairie soit envoyé à M. Jean-Pierre PETIT concernant la construction illicite d'un abri bois sur une zone non constructible.

La séance est levée à 21h40